Commission Régionale Futsal

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°18

Réunion du Mercredi 28 octobre 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE PARIS IDF SENIORS FEMININE / MASCULINE
APPEL A CANDIDATURE

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS I.D.F. des différentes compétitions régionales.
L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.
Les clubs souhaitant accueillir ces évènements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Futsal masculin
Date : semaine du 17 au 21 mai 2027.
Nombre de matches : 1 finale (20h00 ou 20h30)
Installations sportives : Besoin d'un gymnase avec tribune (500 places minimum) - 2 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Futsal Féminin
Date : semaine du 22 au 25 mai ou semaine du 07 au 11 juin 2027.
Nombre de matches : 1 finale (20h00 ou 20h30 en semaine**)**
Installations sportives : Besoin d'un gymnase avec tribune (250 places minimum) - 2 vestiaires joueuses et 1 vestiaire arbitre.

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS – SENIORS MASCULINS

Régional 1

55809446 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / PARIS ACASA FUTSAL du 31/10/2026.

Demande ROISSY EN BRIE FUTSAL pour avancer le coup d'envoi à 17h30.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de PARIS ACASA FUTSAL à transmettre au plus tard ce vendredi 30/10/2026-12h00.
A défaut, le club de ROISSY EN BRIE FUTSAL devra transmettre le justificatif Municipal de fermeture du gymnase (plus tôt) et la rencontre sera inversée à PARIS ACASA FUTSAL (sous réserve de la disponibilité du gymnase et de l'horaire du coup d'envoi proposé).

55809449 VSG FUTSAL 1 / SPORTIFS DE GARGES 1 du 31/10/2026.

Lecture du courriel de la Mairie de VILLENEUVE ST GEORGES indiquant l'indisponibilité du gymnase.
La Commission demande aux SPORTIFS DE GARGES s'ils sont en mesure d'accueillir cette rencontre dans le cadre d'une inversion des matchs Aller / Retour.

Situation de VLG FUTSAL – 564504.

Reprise de dossier.
La Commission prend note des informations transmises par VLG FUTSAL et rappelle que les aménagements du calendrier pour les rencontres ci-dessous sont sous réserve de la réception du justificatif d'indisponibilité du gymnase Cattiau (document non reçu à ce jour).
Elle invite VLG FUTSAL à lui transmettre ce document dans les meilleurs délais afin de pouvoir officialiser les dates des matchs suivants :

- 55809445 VLG FUTSAL 1 / VSG FUTSAL 1 du 19/12/2026
  - reporté au samedi 09/01/2027.
- 55809492 VLG FUTSAL 1 / SPORT ETHIQUE LIVRY 1 du 13/03/2027
  - avancé au jeudi 11/03/2027 – 20h30.
- 55809492 VLG FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 1 du 03/04/2027
  - reporté au samedi 10/04/2027.
- 55809519 VLG FUTSAL 1 / PARIS XIV FUTSAL 1 du 08/05/2027
  - avancé au mardi 04/05/2027 – 20h30.

Régional 2

Poule A

55702204 PARIS XIV FC 2 / SENGOL 77 1 du 26/09/2026

Lecture du courriel de SENGOL 77, la Commission enregistre un avertissement pour le joueur EL KIRAT Reda.

Régional 3

Poule B

Courriel de VLG FUTSAL – 564504.

Reprise de dossier.
La Commission prend note des informations transmises par VLG FUTSAL et rappelle que les aménagements du calendrier pour les rencontres ci-dessous sont sous réserve de la réception du justificatif d'indisponibilité du gymnase Cattiau (document non reçu à ce jour).
Elle invite VLG FUTSAL à lui transmettre ce document dans les meilleurs délais afin de pouvoir officialiser les dates des matchs suivants :

- 55810458 VLG FUTSAL 2 / PETITS ANGES ES 1 du 19/12/2026.
  - Inversion des matchs Aller/retour.
    Match retour le 24/04/2027 à VLG FUTSAL.

- 55810484 VLG FUTSAL 2 / ARGENTEUIL FUTSAL 1 du 13/03/2027.
  - Avancé au mardi 09/03/2027 – 20h30.

- 55810499 VLG FUTSAL 1 / ARTISTES FUTSAL 2 du 08/05/2027.
  - En attente retour sur une date la semaine du 03 au 09 mai 2027.

COUPE NATIONALE FUTSAL FEMININ

Tour n°3:

80691474 B2M FUTSAL / SPORTING CP du 14/11/2026

La Commission,
Pris connaissance des courriels de la Fédération Française de Football et du SPORTING CP,
Considérant qu'un match de Championnat de France de D1 Futsal Féminin (SPORTING CP / AS RENNES FUTSAL) initialement prévu le samedi 24/10/2026 a été reporté par la FFF au samedi 14/11/2026,
Considérant le calendrier des 2 équipes avant la date du prochain tour (semaine du 07 au 13 décembre 2026
Par ces motifs,
Dit que cette rencontre se déroulera en semaine et demande à B2M FUTSAL s'il peut accueillir cette rencontre sur une des dates suivantes :

- Lundi 09/11/2026 à partir de 20h00.
- Mardi 10/11/2026 à partir de 20h00.
- Mercredi 11/11/2026 (toute la journée).
- Jeudi 12/11/2026 à partir de 20h00.

Retour souhaité au plus tard lundi 02/11/2026 en mettant en copie le club de SPORTING CP.

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL FEMININ

Régional 3

Poule B

79581672 MFS 1 / PARIS XIII FUTSAL 1 du 31/01/2027.

La Commission prend note du courriel de PARIS XII FUTSAL demandant l'application de l'article 23.7 du RSG de la LPIFF pour cette rencontre :
« Les clubs ayant déclaré forfait avisé ou non pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches « aller », doivent disputer le match « retour » sur le terrain de l'adversaire.
Cette décision revient à la Commission compétente sur demande écrite du club concerné ».

L'équipe de MFS ayant été forfait sur la rencontre aller du 04/10/2026 79581595 PARIS XIII FUTSAL 1 / MFS 1 ; la Commission émet un avis favorable et inverse le match retour du 31/01/2027 qui devient :
PARIS XIII FUTSAL 1 / MFS 1.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL

Régional 1

55702764 CUATRO FUTSAL 1 / ATTAINVILLE FUTSAL 1 reporté au 24/10/2026.

La Commission,
Pris connaissance des courriels de LA CUATRO FUTSAL et de la Mairie de HOUILLES,
Considérant que le gymnase est indisponible,
Considérant que c'est la 2nde fois que cette rencontre que le gymnase est indisponible et que l'information est transmise la veille du match,

Considérant que pour les rencontres du 03/10 et du 24/10 ; ATTAINVILLE FUTSAL a systématiquement proposé d'accueillir cette rencontre dans le cadre d'une inversion – refusée par LA CUATRO FUTSAL (pas de minibus),
Par ces motifs,
Reporte et inverse le match au samedi 31/10/2026 à ATTAINVILLE.
Le match retour se déroulera le samedi 15/05/2027 à HOUILLES.

Régional 2

Poule B
55703044 AVICENNE ASC 1 / MARCOUVILLE CITY 1 du 10/10/2026 reporté au 31/10/2026.
La Commission,
Pris connaissance de la demande de changement horaire et de gymnase formulée le 25/10/2026 par AVICENNE ASC qui sollicite un coup d'envoi à 15h30 (au lieu de 19h) pour jouer dans le gymnase des Toupets à VAUREAL - refusée de MARCOUVILLE CITY,
Pris connaissance de la nouvelle demande de changement horaire d'AVICENNE ASC formulée le 28/10/2026 (par courriel) sollicitant un coup d'envoi à 17h,
Considérant que le coup d'envoi du match était fixé initialement à 19h,
Considérant que les 2 demandes de changement horaire formulées nécessitent l'accord de l'adversaire, dans la mesure où :
. pour celle concernant le coup d'envoi à 15h30 : elle n'a pas été formulée au plus tard 7 jours avant la date du match (changement horaire impliquant une amplitude horaire supérieure à 3h);
. pour celle concernant le coup d'envoi à 17h : elle n'a pas été formulée au plus tard le lundi précédent le match ;
Considérant les dispositions l'article 6.2 du règlement du championnat Futsal U18 ne sont donc pas respectées,
Par ces motifs,

- **Emet un avis défavorable à la demande de changement horaire pour jouer à 15h30 (MARCOUVILLE CITY CP ayant refusée)**
- **Possibilité de jouer à 17h00 sous réserve de l'accord de MARCOUVILLE CITY CP à transmettre au plus tard le vendredi 30/10/2026 - 12h00.**

À défaut, le match sera reporté à une date ultérieure.

55703056 BLANC MESNIL SF 1 / MARCOUVILLE CITY CP 1 du 14/11/2026.
La Commission rappelle que cette rencontre doit se dérouler sur un terrain neutre situé en dehors de la ville de BLANC MESNIL.

La Commission invite le club de BLANC MESNIL SF à transmettre le nom du gymnase de repli pour ce match, accompagné du justificatif de mise à disposition du propriétaire des installations.
Etant précisé :

- Que ce match ne peut pas être inversé dans le gymnase de l'adversaire (le gymnase de repli devant être neutre).
- Qu'il est possible de décaler le match au dimanche 15/11/2026 sous réserve d'un délai de prévenance de minimum 7 jours à partir de la nouvelle date proposée avec copie à l'adversaire.

55703052 AVICENNE ASC 1 / PARIS 18 UNITED 2 du 14/11/2026.
Demande d'inversion du match d'AVICENNE ASC.
La Commission ne peut pas émettre un favorable à cette demande. En effet, à la date du match retour (le samedi 06/03/2027), le gymnase P. Hémet de PONTOISE n'est pas disponible (créneaux occupés par l'équipe de MARCOUVILLE CITY CP).

Régional 3

Poule A

79583913 ESPERANCE 94 1 / BAGNEUX FUTSAL 1 du 24/10/2026.

Match non joué,
La Commission,
Pris connaissance des pièces versées au dossier (FMI, rapport de l'arbitre officiel et courriel de BAGNEUX FUTSAL),
Considérant que le coup d'envoi du match était fixé à 18h00,
Considérant que l'arbitre officiel précise dans son rapport :

- Que l'équipe de BAGNEUX FUTSAL est arrivée à 18h05 et qu'il n'a pas fait débuter la rencontre pour ce motif
- Qu'il a réalisé la FMI juste avant 18h00 afin d'éviter d'être « bloqué »,

Considérant que BAGNEUX FUTSAL précise que :

- Ces joueurs sont arrivés à 18h00 en raison des difficultés de circulation liées aux manifestations ce jour.
- Ils ont prévenu leurs adversaires de leur retard indiquant qu'ils seraient bien présents.

Considérant les dispositions de l'article 23.1 du RSG de la LPIFF :
« 23.1 - En cas d'absence d'une équipe, ou si une équipe se présente avec moins de huit joueurs (trois joueurs pour le Futsal), ces faits sont constatés par ***l'arbitre à l'expiration d'un délai de 15 minutes après l'heure prévue pour le coup d'envoi****.*
Il les consigne sur la feuille de match.
Seule la Commission compétente peut déclarer le forfait. Le délai de 15 minutes est prévu par l'article 159, alinéa 4 des R.G. de la F.F.F..
Le score d'un match perdu par forfait, quel qu'il soit, est de 5 buts à 0 ».
Considérant qu'il apparaît que les dispositions de l'article ci-dessus n'ont pas été respectées puisque l'arbitre officiel n'a pas respecté le délai de 15minutes après l'heure du coup d'envoi,
Par ces motifs,
Reporte cette rencontre au samedi 07/11/2026 – coup d'envoi à 18h30.
La Commission précise que la rencontre de l'équipe Seniors Départemental 2 (ESPERANCE 94 / CA VITRY 2) prévue le même jour n'est pas prioritaire.

Transmis :

- A la CRA pour information.
- Au District du Val de Marne de Football.

Poule B

79584215 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / ST MAURICE AJ 1 du 25/10/2026

Match reporté.
La Commission reste en attente d'une proposition de date.

Poule C

79584355 MONTREUIL FC 1 / AULNAY FUTSAL 1 reporté au 24/10/2026.

Lecture des courriels des 2 clubs et de la Mairie d'AULNAY SOUS BOIS.
Ce match est reporté et inversé au samedi 31/10/2026.
Le match retour se déroulera le samedi 20/03/2027 à AULNAY SOUS BOIS.

Poule D

79584486 AVICENNE ASC 2 / MARCOUVILLE CITY 2 du 10/10/2026 reporté au 31/10/2026.

Demande de changement de gymnase d'AVICENNE ASC pour jouer dans le gymnase des Toupets à VAUREAL.
Accord de la Commission.

La Commission précise que ce match pourra se dérouler à 15h30 (comme demandé par AVICENNE ASC par courriel le 28/10/2026) sous réserve que MARCOUVILLE CITY CP donne son accord pour jouer les matchs U18 Futsal R2 et R3 comme suit :
U18 Futsal R2 - coup d'envoi 17h00.
U18 Futsal R3 - coup d'envoi 15h30.
A défaut, ce match restera fixé à 17h00 au gymnase des Toupets de VAUREAL.

79584507 AVICENNE ASC 2 / PERSANAISE CFJ 1 du 28/11/2026.
Demande d'inversion du match d'AVICENNE ASC – accord de PERSANAISE CFJ.
La Commission ne peut pas émettre un favorable à cette demande.
En effet, à la date du match retour (le samedi 27/03/2027), le gymnase P. Hémet de PONTOISE n'est pas disponible (créneaux occupés par l'équipe de MARCOUVILLE CITY CP).

CHAMPIONNAT REGIONAL U16 FUTSAL

Poule D
79583516 EVASION URBAINE SPORT / DRANCY FUTSAL du 18/10/2026.
La Commission,
Pris connaissance du courriel de DRANCY FUTSAL expliquant les raisons ayant conduit au non-déplacement de son équipe.
Considérant que DRANCY FUTSAL n'apporte aucun élément concret permettant le report du match,
Par ces motifs,
Enregistre le forfait de l'équipe de DRANCY FUTSAL.

Poule F
55703044 AVICENNE ASC 1 / MARCOUVILLE CITY 1 du 10/10/2026 reporté au 31/10/2026.
Courriel d'AVICENNE ASC informant de l'impossibilité de trouver un gymnase pour ce match.
La Commission reporte ce match au 14/11/2026.
Elle demande à AVICENNE ASC de proposer un gymnase pour jouer ce match à cette date.
A défaut, la Commission statuera sur ce match.

Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
Poule D – 79583463 SOFA 93 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 24/10/2026.